

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 MARS 2024

N° 2024-019

L'an deux mil VINGT QUATRE, le QUINZE du mois de MARS, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET, 2<sup>ème</sup> adjointe.

Date de Convocation :

05/03/2024

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe BOSQUET, David PETITON, Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD

Date d’Affichage :

05/03/2024

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Absent excusé : Monsieur Philippe HERITIER

Pouvoir : Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

## OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Compte Administratif Commune 2023 présenté par Madame GAUTHIER-DARCET, laisse apparaître les résultats suivants :

### Section Fonctionnement

Recettes : 561 378.78 €

Dépenses : 384 578.14 €

Excédent : 176 800.64 €

### Section Investissement

Recettes : 130 938.71 €

Dépenses : 223 285.11 €

Déficit : - 92 346.40 €

### Excédent global de Clôture :

Excédent de Fonctionnement	+	Déficit d'Investissement	
176 800.64 €	+	- 92 346.40 €	= 84 454.24 €

Résultats cumulés à reprendre au Budget Primitif 2024 sont donc les suivants :

### Section Fonctionnement

Excédent Antérieur + Excédent Exercice - Part affectée à l'investissement

235 983.28 € + 176 800.64 € - 53 053.16 € = 359 730.76 €

### Section Investissement

Excédent Antérieur	+	Déficit Exercice	
-13 053.16€	+	- 92 346.40 €	= <u>- 105 399.56 €</u>

### Résultat de Clôture

Excédent Fonctionnement	+	Déficit Investissement	
359 730.76 €	+	- 105 399.56 €	= <u>254 331.20 €</u>

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Madame Véronique DEPREUX, Maire, ne prenant pas part au vote :*

- *APPROUVE le Compte Administratif de la Commune 2023.*

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits*  
*Le registre dûment signé*  
**Véronique DEPREUX**  
**Maire**

